



Jeudi 4 avril 2024, Vendée

Interdiction des « Polluants Eternels » : la bataille ne fait que commencer !

Ce jeudi 4 avril la proposition de loi écologiste du député de Gironde Nicolas Thierry a été examinée et adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Elle vise à protéger la population des risques liés aux PFAS en interdisant ces substances dans certains secteurs où les moyens de les remplacer existent déjà comme l'industrie textile, les ustensiles de cuisine -retirés de la loi adoptée par un amendement du gouvernement- ou la cosmétique, à cartographier les grands foyers de contamination et à appliquer le principe de pollueur-payeur. Pour les Écologistes – Vendée, c'est le début d'une bataille indispensable pour la santé publique, la Vendée n'étant pas épargnée par cette contamination aux PFAS.

La préoccupation écologiste à ce sujet n'est pas nouvelle, mais elle est au cœur de l'actualité depuis l'enquête publiée par le journal Le Monde et 17 autres médias en février 2023, révélant la présence de centaines de sites pollués par des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), surnommées « polluants éternels », à des niveaux jugés dangereux pour la santé sur le territoire français. En Vendée, 8 sites sont considérés comme « hot spots ».

Pour Eric Vrignon et Marc Forgerit, respectivement co-animateur des groupes locaux Nord Ouest Vendée et Sud Vendée, la situation est préoccupante : « depuis les révélations sur ces contaminations sur la Garnache et Luçon notamment, nous regrettons le manque d'informations complémentaires sur le suivi de ces « hot spots » avec des taux de PFAS élevés dans les eaux souterraines. L'accès à l'information reste difficile et peu accessible, les explications absentes, et la plupart des industriels jouent la montre : 9 sur 48 entreprises concernées ont transmis leurs résultats d'analyse, et 4 seulement ont réalisé les 3 campagnes prescrites ! Preuve que la réglementation française n'est pas suffisante, et les élu-e-s s'avouent démunis pour face à cette contamination. » Eric Vrignon précise : « notre courrier¹ à l'Agence régionale de Santé et aux collectivités pour avoir un point d'étape et comprendre la source de cette pollution est restée lettre morte jusqu'à maintenant ».

Pour Guy Batiot, élu à la ville de la Roche-sur-Yon et à l'agglomération, c'est justement à la source de la pollution qu'il faut se mobiliser et cela ne passera que par l'interdiction totale de telles substances toxiques : « aujourd'hui ces substances sont peu ou pas recherchées, et le coût de la dépollution est énorme, ce n'est pas aux collectivités et aux citoyens et citoyennes de le supporter »

Lucie Etonno, conseillère régionale, poursuit : « Les lobby industriels pèsent de toutes leurs forces pour empêcher la réglementation d'avancer, y compris en instrumentalisant leurs salarié-e-s, et ainsi se dérober à leurs responsabilités. Le gouvernement s'est montré très frileux. Ce vote c'est une première victoire historique et une véritable avancée ! La bataille pour lutter contre les PFAS partout ne fait que commencer et ce sont les citoyens et citoyennes qui doivent gagner à la fin pour la santé publique. »

¹ En pièce-jointe

Contacts Presse :

Pour le GL Nord-Ouest Vendée : Eric Vrignon

Pour le GL Sud Vendée : Marc Forgerit

Pour le GL Centre Vendée : Guy Batiot et Lucie Etonno